



PARCOURS TRANSMISSION

ANTICIPER | DÉCIDER | AGIR

L'assurance d'une **TRANSMISSION RÉUSSIE !**

Nous vous proposons plusieurs actions tout au long de l'année pour construire le parcours qui vous correspond

Rencontre individuelle avec un conseiller

Point Accueil Transmission

- Point sur les actions déjà menées
- Identification des actions à réaliser
- Point sur les démarches

Entretien d'1h

Tout au long de l'année

Anticiper

Dès 5 ans avant la transmission

Financé à 100 % - Reste à charge 0€

Inscription individuelle au RDI

Transmettre avec le Répertoire Départ Installation RDI

- Mise en relation avec des candidats à l'installation
- Démarche en 3 étapes :
- Précision des attentes avec un conseiller
 - Recherche d'exploitation
 - Mise en relation

Entretien d'1h

Tout au long de l'année

Rencontrer

Financé à 100% - Reste à charge 0 €

Réunion d'information

Abordons ensemble les questions clés de la transmission

- La retraite réglementaire
- L'économie et la fiscalité de la cession
- La gestion des revenus de retraite
- Le sort du foncier
- Les outils et les aides à la transmission
- Le renouvellement des générations

Demi - journée

En fin d'année

S'informer

Dès 5 ans avant la transmission

Financé à 100 % - Reste à charge 0€

Formation

Anticipez, décidez, agissez : Les clés de votre réussite

- Recevoir son relevé de carrière et apprendre à l'interpréter
- Identifier les conséquences d'une transmission non préparée,
- Être capable de cerner la transmission du foncier, des bâtiments et des droits à produire
- Estimer la valeur de son exploitation
- Etablir un plan stratégique personnalisé pour mettre en œuvre la transmission

2 jours + RDV individuel

Plusieurs sessions / an

Se former

Dès 5 ans avant la transmission

Tarif : Selon contributeur VIVEA ou autres publics
Renseignements : formation@idf.chambagri.fr

Prestation

Faisons ensemble un accompagnement en amont de la transmission

- État des lieux détaillé de l'exploitation, statut juridique, aspect familiaux & patrimoniaux, sociaux & fiscaux
- Identification des facteurs clés
- Construction d'un plan d'actions & rétroplanning

Accompagnement individuel de 2,5 jours

Tout au long de l'année

Concrétiser

Dès 55 ans

2.000 € (Subventionable à hauteur de 1500 € par Région**)

Coopération au renouvellement des générations

Transmettre sa ferme

- Aide de la région de 30 000 €
- Accompagnement personnalisé
- Le cédant doit avoir 57 ans et plus
- Le repreneur doit être primo installé
- Durée minimum 1 an et un jour, maximum 5 ans.

**4 à 10 séquences
de travail d'1h30**

Être accompagné

minimum 2 520 euros HT

* Pour les exploitants entre 52 et 57 ans

**par la Région Ile de France

Etapes en Transmission..

DE
5 ANS
A 3 ANS
AVANT

- S'informer et entreprendre les démarches la reconstitution de carrière, droits à la retraite
- Réfléchir aux étapes

DE
3 ANS A
12 MOIS
AVANT

- Compléter la DICA
- Identifier son repreneur ou se faire accompagner
- Expertiser son entreprise
- Avertir les propriétaires
- Signer un protocole de cession

12 MOIS
AVANT

- Déposer d'autorisation d'exploiter du repreneur
- Déposer le dossier de retraite
- Signer les actes
- Déclarer la cessation d'activité au CFE

« Nos conseillers experts, conseillers d'entreprise et juristes, sont à votre écoute »



LE SAVIEZ VOUS

DICA

Une déclaration d'intention de cessation d'activité agricole est une formalité administrative **obligatoire** visant à favoriser la transmission-reprise des entreprises agricoles. La DICA est une intention de transmettre n'ayant pas de valeur d'engagement formel quant à la date de cessation ou projet de cession.

Elle vous permet notamment de bénéficier de certaines aides à la transmission. Vous devez déclarer votre intention de cesser votre activité auprès de la Chambre d'Agriculture **trois ans avant l'âge légal auquel vous pouvez prétendre à la retraite.**

L'absence de déclaration peut avoir des conséquences prévues par la réglementation comme par exemple l'impossibilité de conserver une parcelle de subsistance.



Consultez vos conseillers installation-transmission

installation-transmission@idf.chambagri.fr

Notre équipe
vous accompagne
Contactez-nous vite :
01 64 79 30 59

Retrouvez l'ensemble des
informations sur le
PARCOURS TRANSMISSION



www.idf.chambre-agriculture.fr

Avec la participation financière



Yvelines
Le Département



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



Avec la collaboration



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**